



## Les liens entre Genève et la Haute-Savoie : économie, démographie, transports

La Haute-Savoie est un territoire frontalier qui présente donc des caractéristiques spécifiques par rapport à d'autres départements. Les accords historiques qui régissent encore certaines relations entre la Suisse et le département sont là pour le rappeler : zone franche ou fonds genevois par exemple. Genève est un pôle majeur de développement économique et une métropole de rang internationale reconnue. L'agglomération genevoise connaît depuis une petite dizaine d'années, une croissance économique remarquable.

Les relations entre la Confédération Helvétique et la Haute-Savoie se sont consolidées depuis 1999, date à laquelle la Suisse a renforcé ses liens avec les Etats membres de l'Union Européenne. Les Accords Bilatéraux qui en découlent sont partiellement entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2002. Sont ainsi concernés : la libre circulation des personnes, les transports terrestres et aériens, les produits agricoles, la recherche, les marchés publics et les obstacles techniques au commerce.

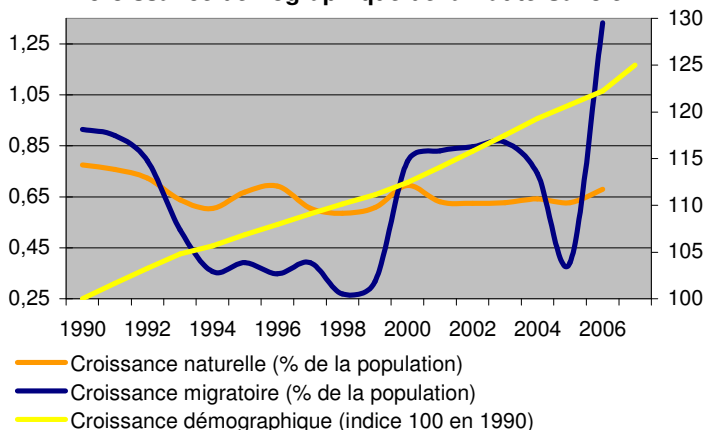
Il est donc pertinent de s'interroger désormais sur les conséquences directes ou indirectes de l'entrée en vigueur progressive des Accords Bilatéraux. Pour nous éclairer dans cette analyse, l'Observatoire Statistique Transfrontalier des Accords Bilatéraux permet depuis 2001 de suivre les interactions au sein de l'espace transfrontalier reconnu par le Comité Régional franco-genevois (CRFG).

A ce titre, cette fiche transversale doit nous permettre, au travers des diverses évolutions que l'on connaît aujourd'hui dans notre département (emploi, transport, économie au sens large, etc.), d'apprécier le degré d'interdépendance de la Haute-Savoie et de la Suisse.

### Des migrations en hausse depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux (2002)

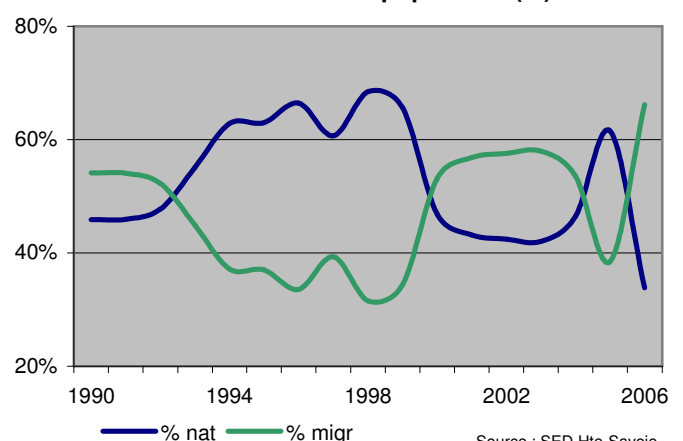
**Si l'accroissement démographique semble s'accélérer ces derniers temps, la part de hausse de la population liée aux flux migratoires progresse également et prend même le dessus dès 2000 vis-à-vis de la croissance naturelle.**

Les croissances naturelles et migratoires dans la croissance démographique de la Haute-Savoie



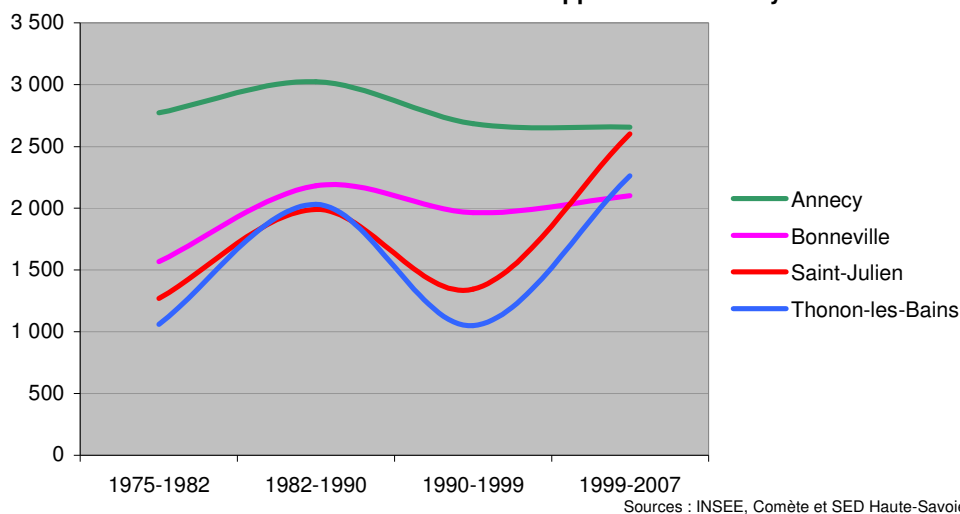
Sources : Comète et SED Haute Savoie

Croissance naturelle et flux migratoires dans la hausse de la population (%)

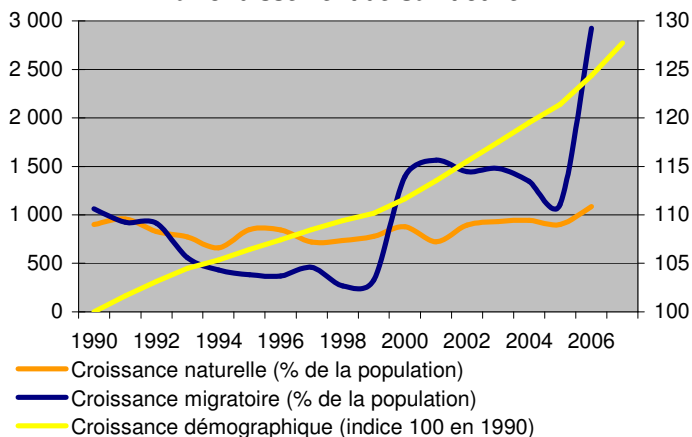


Source : SED Hte-Savoie

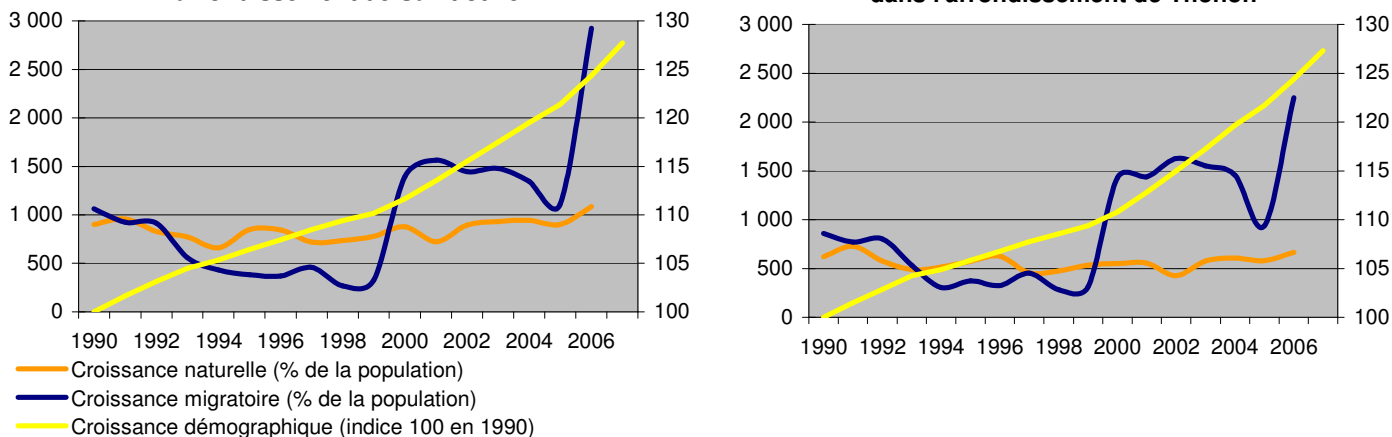
### Evolution du nombre d'habitants supplémentaires moyen



### Les croissances naturelles et migratoires dans l'arrondissement de Saint-Julien



### Les croissances naturelles et migratoires dans l'arrondissement de Thonon



Sources : Comète et SED Haute Savoie

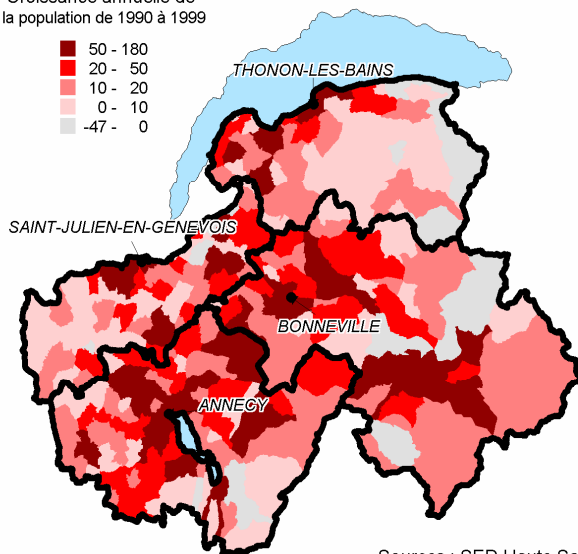
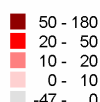
Si l'on cherche à localiser la croissance démographique, on constate alors une nette accélération de la hausse annuelle dans les arrondissements de Saint-Julien en Genevois et de Thonon-les-Bains entre les périodes 1990-1999 et 1999-2007. Les communes des arrondissements d'Annecy et de Bonneville se contentent de leur côté de conserver globalement un développement similaire.

Dès 2000, le solde migratoire des deux arrondissements bondit pour atteindre un niveau stable de 1 500 personnes de plus par an et par arrondissement. 2005 a marqué un ralentissement avec un solde migratoire de seulement 1 000 personnes de plus par arrondissement. L'année 2006, au contraire, semble démontrer une accélération du phénomène.

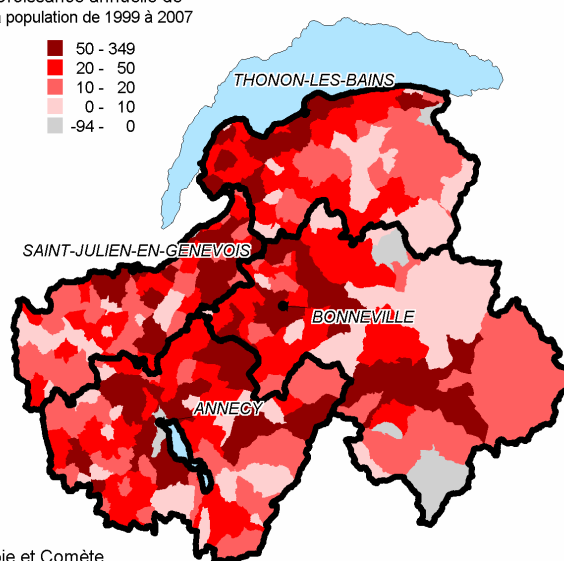
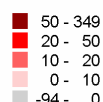
Concrètement, la croissance démographique annuelle dans la partie haut-savoyarde de « l'agglomération transfrontalière »<sup>1</sup> s'élève à 14% sur 2000-2007 alors qu'elle n'est que de 10,9% sur l'ensemble du département. Les taux de croissance les plus élevés sont situés dans l'arrondissement de Saint-Julien, en périphérie des grands centres (Annemasse, Saint-Julien) : les cantons de Frangy, Reignier, Cruseilles et Seyssel dépassent les 20% d'accroissement (24% pour Frangy, valeur la plus élevée). Dans l'arrondissement de Thonon, seul le canton de Douvaine dépasse les 20%.

<sup>1</sup> Globalement, le Comité Régional Franco Genevois (CRFG) intègre, pour ce qui est du périmètre haut-savoyard de l'agglomération transfrontalière, les cantons de : Thonon Ouest, Douvaine, Boège, Saint-Jeoire, les cantons d'Annemasse, Saint-Julien en Genevois, Reignier, Cruseilles, Frangy et Seyssel.

Croissance annuelle de la population de 1990 à 1999



Croissance annuelle de la population de 1999 à 2007

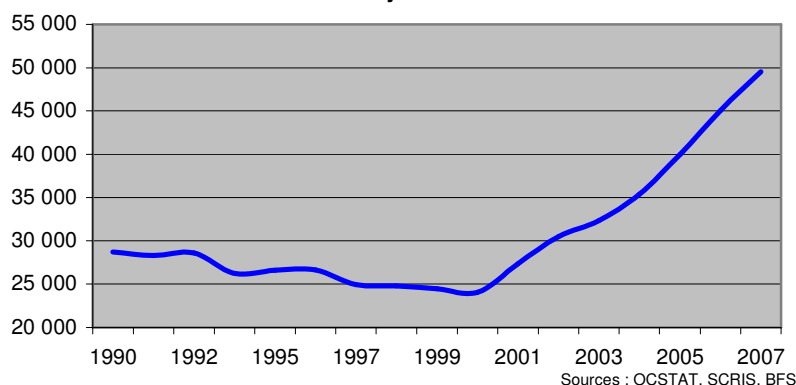


Sources : SED Haute Savoie et Comète

Les liens entre la Suisse et la Haute-Savoie sont donc avérés du point de vue démographique. La métropole genevoise attire des travailleurs transfrontaliers en nombre. Ces derniers sont massivement localisés en Haute-Savoie.

## Une population de travailleurs frontaliers en hausse

Nombre de frontaliers résidant en Haute-Savoie au 1er janvier



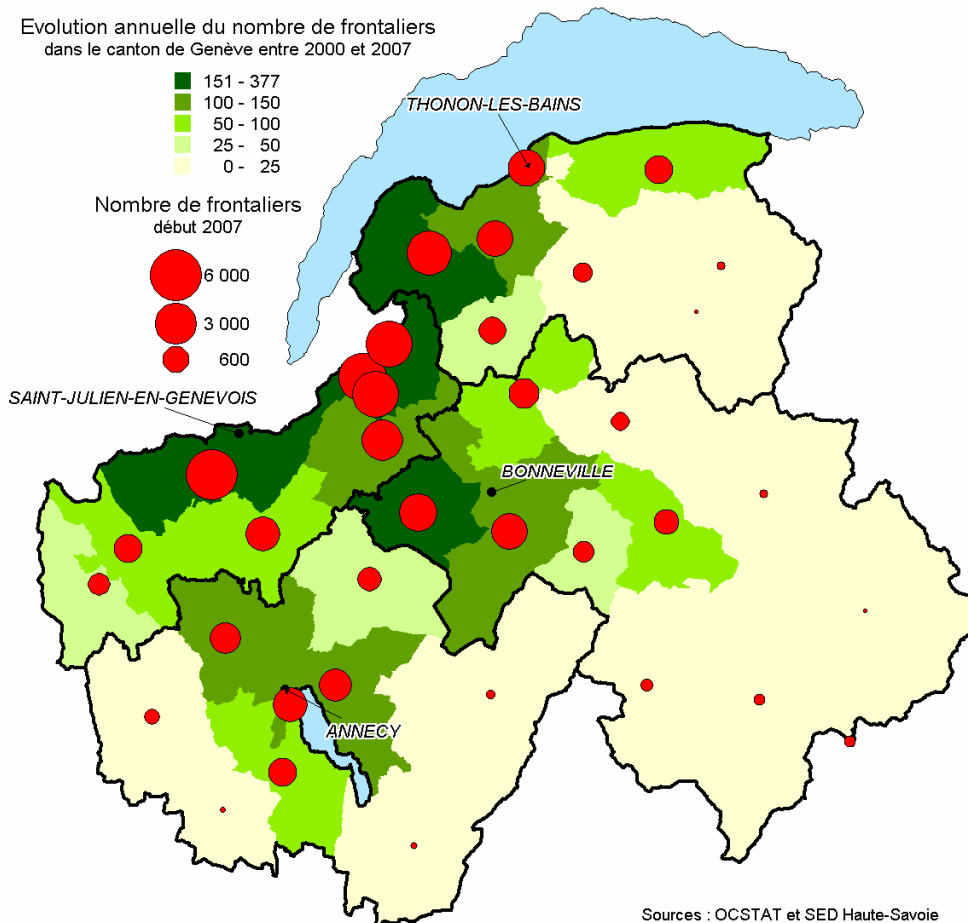
**Début 2007, on comptait 50 000 haut-savoyards titulaires d'un permis frontalier.** Parmi les détenteurs d'un permis frontalier genevois, 82% sont actifs. **En y ajoutant les doubles-nationaux, les Suisses résidant dans le département et les fonctionnaires internationaux, le nombre de personnes habitant la Haute-Savoie et occupant un emploi en Suisse est alors estimé à 70 000.**

Depuis 2002, date d'entrée en vigueur des Accords Bilatéraux relatifs à la libre circulation des travailleurs, leur nombre a progressé de 62 %. Alors que leurs effectifs étaient en baisse entre 1990 et 1999, le mouvement s'est inversé dès lors que la Suisse s'est engagée à renforcer ses liens avec l'Union Européenne (notamment en matière de libre circulation des hommes et des marchandises). La conjoncture économique genevoise s'est également montrée plus favorable.

**Le solde annuel de progression des frontaliers est important mais le renouvellement de la population frontalière est également très fort : en 2006, on a compté ainsi 9 280 nouveaux titulaires de permis quand 3 657 titulaires sont partis.**

75% des permis sont délivrés à des personnes exerçant un emploi dans le domaine tertiaire, 24% dans le domaine secondaire et 1% dans le secteur primaire. Il s'agit majoritairement d'emplois qualifiés. Les employés subalternes et les ouvriers qualifiés représentent 93% des travailleurs frontaliers.

La forte progression du nombre de frontaliers coïncide avec la reprise des flux migratoires dans l'accroissement de la population de la Haute-Savoie. A nouveau, en localisant le phénomène, on relève une nette corrélation entre l'augmentation des frontaliers et l'accroissement démographique observé à l'échelle du département.



En ce qui concerne l'évolution des effectifs de frontaliers, deux phénomènes seront à surveiller dès les années à venir :

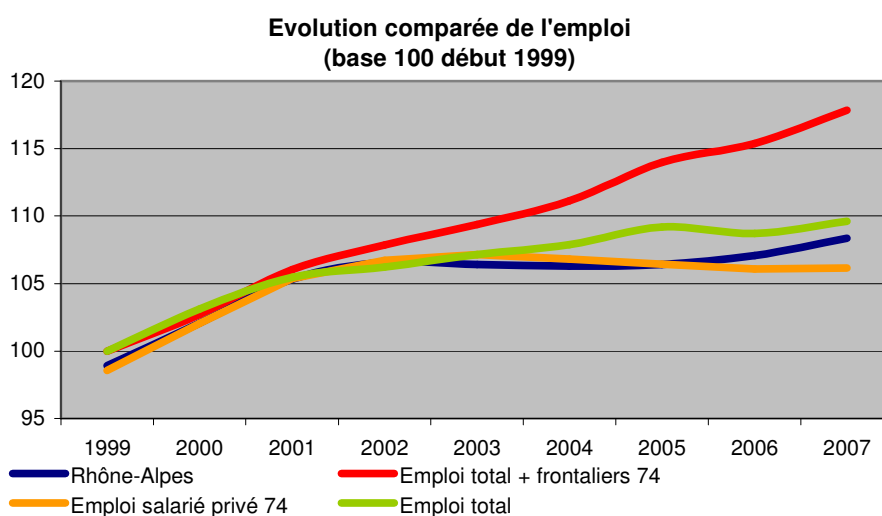
- ✓ Les permis de travail délivrés en 2002 (date d'entrée en vigueur des accords bilatéraux) sont arrivés au terme de leur validité en 2007, ayant été délivrés pour une période de 5 ans. Une vague de renouvellement de permis est donc à prévoir et pourrait faire ressortir un tassement des effectifs si une partie des permis délivrés n'était pas renouvelée (les titulaires ayant changé de statut au cours de la période de validité de leur permis).
- ✓ Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2007, la Suisse applique une libre circulation totale des travailleurs européens. Aucune restriction à l'accès au travail suisse ne devrait être appliquée entre 2007 et 2014 (la Suisse se réserve le droit de réintroduire des contingents de permis dès 2014, en cas d'afflux massif de travailleurs européens jusqu'à cette date). Il est donc évident que l'afflux de frontaliers pourrait s'accroître et apparaître dans les statistiques dès 2008...

## L'emploi des frontaliers est indispensable pour Genève et bénéfique pour la Haute-Savoie

En suivant l'évolution de l'emploi total en Haute-Savoie, on constate que le ralentissement de la croissance s'opère dès 2001 et semble fluctuer à partir de 2005. L'évolution de l'emploi salarié privé à l'échelle départementale a, quant à elle, entamé une légère décroissance dès 2003, perdant ainsi 1 point depuis 4 ans. **Alors que la situation semble se redresser à l'échelle régionale, la Haute-Savoie est toujours sur une tendance à la baisse. Depuis 2005, l'emploi salarié privé en Rhône-Alpes se raffermi et se porte mieux qu'en Haute-Savoie, où le rythme de croissance était jusqu'ici supérieur.**

**C'est donc l'emploi frontalier qui permet à la Haute-Savoie d'afficher un dynamisme constant de l'emploi depuis 1999. En 8 ans, l'emploi total complété par les effectifs de frontaliers a ainsi progressé de près de 18%.**

Quel est l'impact de l'envolée du nombre de travailleurs frontaliers sur le marché de l'emploi départemental ? Il est intéressant de noter que les arrondissements de Saint-Julien et de Thonon présentent les plus faibles taux de tension sur les métiers en difficultés de recrutement du département. Autrement dit et contrairement à la situation dans la vallée de l'Arve ainsi que dans le Bassin Annécien, il y a plus de demandeurs d'emploi que d'offres à pourvoir. Ces arrondissements présentent d'ailleurs les taux de chômage les plus élevés du département.

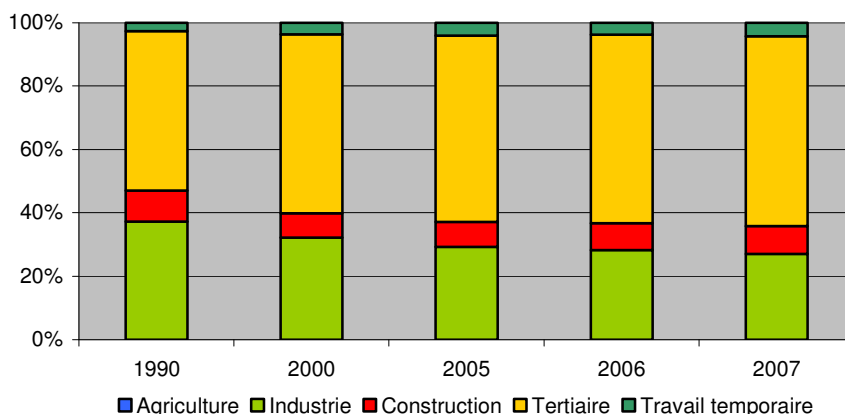


*In fine*, Genève attire une main d'œuvre importante qui se localise en grande partie en Haute-Savoie. Son dynamisme participe à la forte réduction du taux de chômage départemental par rapport aux moyennes régionale ou nationale. Cependant, il est difficile de parler de vases communicants entre la Haute-Savoie et Genève. Il serait plus juste de dire que **le dynamisme économique genevois ne pourrait exister sans la capacité de la Haute-Savoie à fournir (et accueillir) des frontaliers. Inversement, la Haute-Savoie profite de l'attractivité importante du marché de l'emploi genevois pour réduire fortement son taux de chômage et conserver son attractivité.** Cette dépendance au dynamisme économique de l'agglomération franco-valdo-genevoise s'exprime par ailleurs dans le profil des emplois existants à proximité de la frontière.

## Une forte concentration du tertiaire aux abords de la frontière suisse

« Le secteur tertiaire est le moteur de la progression de l'emploi privé dans l'espace transfrontalier » ; tel est le constat relevé en 2005 dans l'analyse produite en octobre 2007 par l'Observatoire Statistique Transfrontalier. On ne peut pas nier **la progression de la part du secteur tertiaire dans l'emploi privé en Haute-Savoie : de 50% en 1990, il s'élève aujourd'hui à 60%.**

Part de chaque secteur d'activité dans l'emploi salarié privé en Haute-Savoie



Source : ASSEDIC

Une telle hausse ne doit pas pour autant éclipser le secteur industriel, traditionnellement implanté dans certains territoires tels que la Vallée de l'Arve. Mais il est évident que la part de l'industrie dans le Genevois français est largement dominée par celle du secteur tertiaire, en termes d'emplois salariés privés. En 2007, l'emploi salarié privé dans le tertiaire y représente respectivement 68% (Saint-Julien) et 66% (Thonon) de l'emploi salarié privé total ; ces proportions ont progressé depuis 1990 (56% de l'emploi salarié privé dans les deux arrondissements). Comparativement, l'industrie a un poids moindre dans les deux arrondissements frontaliers (en 2007, 11% à Saint-Julien et 10% à Thonon).

Répartition des emplois salariés privés par grands secteurs d'activité

	1990		2007		
	Saint-Julien	Thonon	Saint-Julien	Thonon	Haute-Savoie
Tertiaire (nb)	12 904	11 720	19 225	17 829	117 938
Tertiaire (% tot.)	56%	56%	68%	66%	60%
Industrie (% tot.)	13%	10%	11%	10%	27%

Source : Assedic

La prédominance du secteur tertiaire dans les deux arrondissements frontaliers de la Suisse s'accompagne d'un phénomène de suréquipement en grandes surfaces de ces mêmes lieux, malgré une très légère tendance au retour en arrière sur la dernière évolution annuelle.

Evolution de la superficie de grandes surfaces par arrondissement

Arrondissement	1998	2005	2006	Evolution 1998-2006			Evolution 2005-2006		% en 2006	Taille moyenne	
				Nombre	%	% annuel	Nombre	%		1998	2006
Bonneville	134 255	153 297	153 346	19 091	14%	1,7%	49	0,0%	20,78	1 033	1 136
Saint-Julien	140 877	190 933	187 770	46 893	33%	3,7%	-3 163	-1,7%	25,44	1 225	1 341
Thonon-les-Bains	102 090	143 609	138 325	36 235	35%	3,9%	-5 284	-3,7%	18,74	1 021	1 281
<b>Total</b>	<b>607 224</b>	<b>743 147</b>	<b>738 118</b>	<b>130 894</b>	<b>22%</b>	<b>2,5%</b>	<b>-5 029</b>	<b>-0,7%</b>	<b>100,00</b>	<b>1 082</b>	<b>1 212</b>

Source : CCI

Sur la période 1998-2006, les arrondissements de Saint-Julien et de Thonon-les-Bains s'attribuent respectivement 36% et 28% de l'augmentation de la superficie dédiée aux grandes surfaces en Haute-Savoie alors que leur poids démographiques entre 1999 et 2007 ne progressaient que de 16%. A l'échelle des zones d'influence, le Genevois et le Chablais s'accaparent les mêmes proportions pour une progression démographique de 14% et 16%, signe de la concentration du phénomène aux abords des espaces frontaliers les plus dynamiques.

**Cela se traduit en termes de taux d'équipement commercial par des moyennes importantes. Les arrondissements de Saint-Julien et de Thonon disposent aujourd'hui d'environ 1 240 et 1 075 m<sup>2</sup> de grande surface pour 1 000 habitants, alors que la moyenne départementale s'élève à un peu plus de 1 030 m<sup>2</sup>/1 000 habitants.**

L'envolée des grandes surfaces sur ces espaces ciblés du département est à attribuer pour partie à la proximité de la Suisse (dont la population dispose d'un pouvoir d'achat globalement reconnu comme supérieur à celui des Français) mais aussi à la consommation des nombreux frontaliers actifs, eux-mêmes dotés d'un pouvoir d'achat élevé. Il faut également prendre en compte le nombre de Suisses et double-nationaux présents côté français qui représentent des consommateurs supplémentaires.

**Nombre de Suisses et de double-nationaux par arrondissement au 1er novembre**

Arrondissement	2000	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2000-2007	Evolution 2006-2007
Anney	64	98	119	136	167	179	179,7%	7,2%
Bonneville	252	455	523	588	617	664	163,5%	7,6%
Saint-Julien	2 535	4 169	4 787	5 189	5 690	5 956	135,0%	4,7%
Thonon-les-Bains	1 262	1 637	1 798	2 024	2 187	2 261	79,2%	3,4%
<b>Total</b>	<b>4 113</b>	<b>6 359</b>	<b>7 227</b>	<b>7 937</b>	<b>8 661</b>	<b>9 060</b>	<b>120,3%</b>	<b>4,6%</b>

Source : Conseil Général

## 📌 Une dépendance économique de la Suisse à la production agricole de la Haute-Savoie

**Au même titre que la proximité de la Suisse dynamise le commerce des grandes surfaces côté français, les bénéfices commerciaux que la Haute-Savoie tire de son Etat voisin se retrouvent sur le plan de la production agricole.**

En effet, les accords sectoriels bilatéraux régissent aussi les échanges transfrontaliers en matière de production agricole. Concrètement, « *les produits agricoles, les produits minéraux bruts ainsi que le gibier et les poissons pêchés dans les zones franches peuvent entrer en Suisse en franchise de tout droit de douanes et sans limitation de quantités* »<sup>2</sup>. Les régimes des produits manufacturés ainsi que des produits suisses qui entrent en zone franche côté français sont légèrement plus conditionnés (en termes de quantité et de taxes).

**Les chiffres les plus récents (2000) présentent une balance économique pour la zone franche haut-savoyarde largement excédentaire côté Français :** la Suisse a en effet importé pour plus de 29 millions de francs suisses de marchandises (soit l'équivalent de 18,719 millions d'euros en 2002, les marchandises étant pour les trois quarts de produits agricoles tels que fruits, légumes, lait, beurre, fromages et vins) tandis que les exportations suisses vers la zone franche de la Haute Savoie se sont établies à 133 000 francs suisses (soit un équivalent en 2002 à 86 000 €).

<sup>2</sup> Comité Régional Franco-Genevois, 2002

## **Le revers de la médaille : la flambée des prix des logements**

L'évolution des prix dans l'immobilier est fortement influencée par la proximité de la Suisse. Les prix dans les arrondissements jouxtant la Suisse, déjà parmi les plus élevés en 1996 (pour les prix des maisons), ont nettement progressé en 10 ans. Les effectifs importants des Suisses et doubles-nationaux dans ces secteurs constituent de solides arguments pour expliquer l'envol des prix. Deux phénomènes sont cependant à prendre en compte : **une population à revenu globalement plus élevé ayant la solvabilité suffisante pour supporter une hausse de l'immobilier et un afflux de population provoquant une tension sur le marché.**

Evolution des prix par arrondissement

Arrondissement	1996			2006			Evolution 1996-2006		
	Appart.	Maison	Terrain à bâtir	Appart.	Maison	Terrain à bâtir	Appart.	Maison	Terrain à bâtir
Anney	1 304	1 112	34	3 197	3 072	142	245%	276%	424%
Bonneville	1 319	1 055	27	3 359	3 419	141	255%	324%	517%
St-Julien	1 037	1 196	33	3 014	3 017	120	291%	252%	359%
Thonon	1 305	1 189	32	3 042	3 170	119	233%	267%	370%
<b>Haute-Savoie</b>	<b>1 251</b>	<b>1 142</b>	<b>32</b>	<b>3 156</b>	<b>3 141</b>	<b>131</b>	<b>252%</b>	<b>275%</b>	<b>416%</b>

Source : MIN

Toutefois, reposer toute la responsabilité de l'évolution des prix sur la proximité de Genève n'est pas fondé : la flambée des prix des logements s'est généralisée dans le département entre 1996 et 2006. La Haute-Savoie offre un cadre de vie attrayant de manière générale, ce qui a pour conséquence d'attirer d'autres populations étrangères d'une part (pour l'attractivité touristique du département), et d'autre part une main d'œuvre dans les différents bassins de vie du département (tant dans l'agglomération annecienne que dans la vallée de l'Arve, selon l'activité professionnelle).

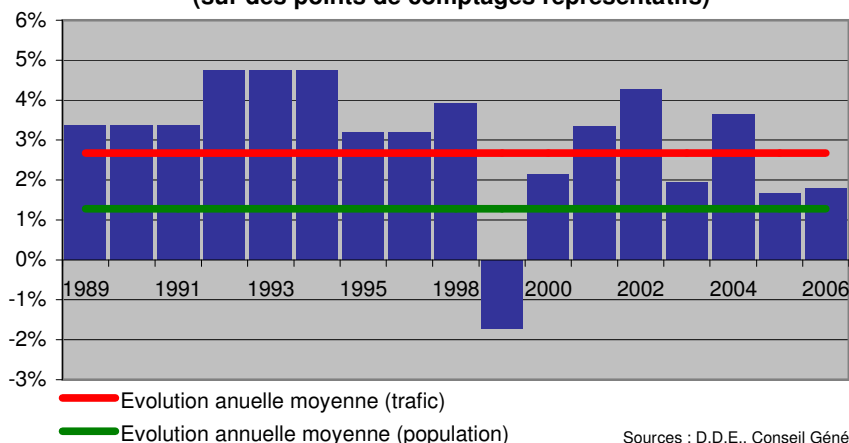
**A terme, les difficultés à trouver un logement à des prix décents ont pour conséquence de repousser les prétendants aux marges des bassins d'emploi, en favorisant les espaces les mieux desservis en transport. Ce constat est valable pour l'ensemble du territoire départemental, mais concerne plus particulièrement l'espace transfrontalier où le trafic est particulièrement chargé.**

## **Le trafic en Haute-Savoie augmente plus vite que la population**

**Sur une période qui s'étend de 1994 à 2006, la population départementale s'accroît chaque année de 1,28 %, tandis que le trafic progresse de 2,67% ; conséquence d'une accessibilité importante, déjà mentionnée en introduction, mais surtout d'une forte mobilité en région frontalière.**

**Les comptages routiers aux péages de Nangy et Eloise situés sur l'A40 de part et d'autre du Genevois Haut-Savoyard indiquent une hausse du trafic autoroutier dans l'espace transfrontalier de + 32% et + 40% entre 1999 et 2007 (+ 40% et + 43% pour le trafic des véhicules légers). Ces chiffres sont donnés à titre indicatif et ne reflètent pas uniquement les effets potentiels de la libre circulation entre la Suisse et la Haute-Savoie : il faut prendre en compte dans ces chiffres le trafic lié au tourisme, le transit de marchandises traversant le massif Alpin, les trajets intra-départementaux, etc.**

Evolution annuelle du trafic  
(sur des points de comptages représentatifs)



Un autre éclairage nous est offert par les services statistiques suisses. L'enquête publiée fin 2006 par le service de l'information et de la communication du canton de Genève faisait état de **près de 500 000 personnes qui en 2005 entraient et sortaient chaque jour du canton de Genève (tous modes de déplacement confondus). 45% d'entre eux avaient la Haute-Savoie pour destination ou pour origine.**

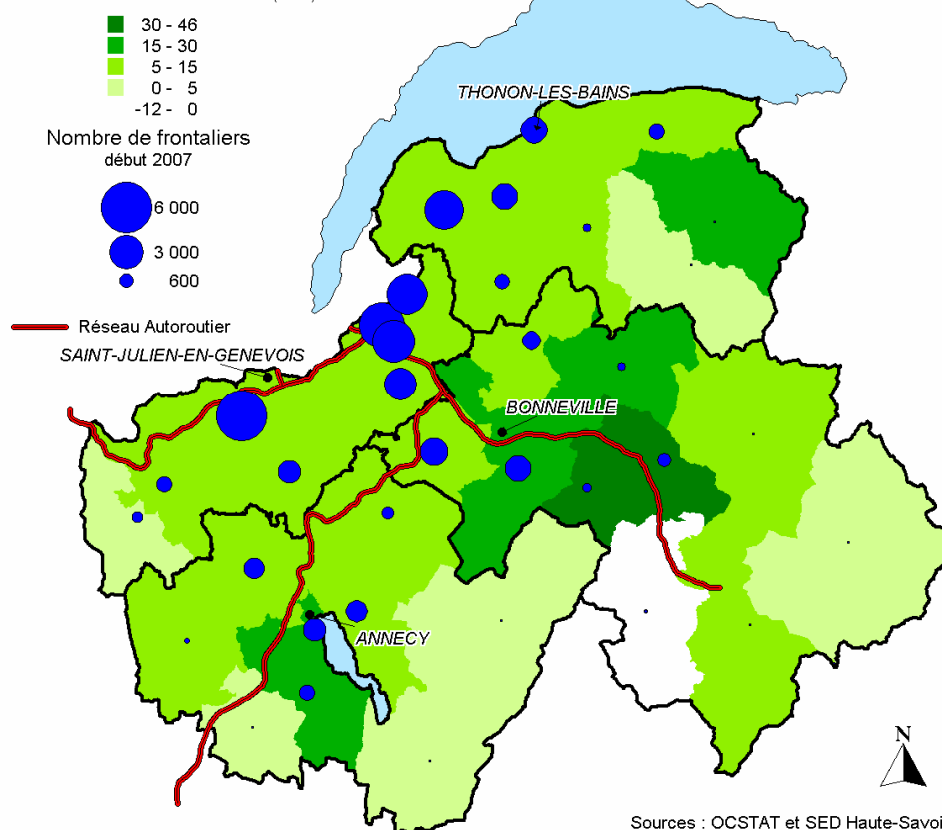
En termes de véhicules, l'évolution entre 1980 et 2005 témoigne d'un **doublément du trafic global à la frontière suisse. Ce sont les frontières du Genevois qui enregistrent les plus fortes hausses : en 2005, par rapport à 1980, 59 000 véhicules de plus ont traversé chaque jour la frontière !** L'augmentation des échanges vers Saint-Julien-en-Genevois s'élève ainsi à +272% en 25 années. Les échanges avec le Chablais s'envolent de 156% ; seule Annemasse enregistre une évolution du trafic « raisonnable » à sa frontière (+65%) : ce niveau peut s'expliquer notamment par le fait que les échanges étaient déjà particulièrement développés en 1980.

En 2005, le motif de déplacement pour le travail est invoqué à 67% pour la zone du Chablais, à 62% pour la région annemassienne et à 65 % pour la zone de Saint-Julien. En raison d'une offre limitée en transport en commun pour traverser la frontière, mais aussi de la flexibilité horaire et géographique qu'offre la voiture, **78% des personnes utilisant les transports individuels en 2005 venaient de France !**

Par ailleurs, les liaisons autoroutières entre la Haute-Savoie et la Suisse réduisent considérablement le rapport distance / temps entre lieu de domicile et lieu de travail. L'A40 offre d'ores et déjà des possibilités aux frontaliers ; le désenclavement du Chablais prend lui aussi peu à peu tournure. Ces possibilités seront encore étoffées avec le prolongement en cours de l'A41 (« barreau de Cruseilles »), qui doit ouvrir dans un futur proche.

**On assiste donc depuis quelques années à une diffusion des frontaliers vers l'intérieur du département (vers Annecy et la vallée de l'Arve), qui délaisse les franges nord du département déjà engorgées et moins abordables en termes de coût du logement.** Ce constat s'observe sur la répartition des frontaliers (surtout l'évolution de leur nombre entre 2006 et 2007), mais se vérifie aussi par l'enquête aux frontières relative à la mobilité précitée : entre 2002 et 2005, on enregistre une hausse supérieure à 10% des échanges avec Genève dans les secteurs de Saint-Julien, du Chablais, mais aussi d'Annecy.

Evolution du nombre de frontaliers  
dans le canton de Genève entre 2006 et 2007 (en %)



*In fine*, il apparaît clairement que les relations entre le bassin de Genève et la Haute-Savoie ne sont pas sans effet, tant sur l'économie que sur la population. Les différentes approches de cette analyse mettent en évidence une extension de la zone d'influence des interactions « Suisse / Haute-Savoie » (effet de métropolisation), grâce notamment aux axes autoroutiers qui favorisent la migration des frontaliers.

A certains égards, la cohabitation est bénéfique, puisqu'elle permet d'afficher une meilleure santé de l'emploi à l'échelle globale du département. Elle permet de dynamiser l'économie dans certains domaines (commerces et tourisme), mais aboutit parfois à des dérives (suréquipement commercial), voire des discriminations (flambée des prix des logements bâtis ou des terrains à bâtir). Il faut reconnaître par ailleurs que certains phénomènes peuvent être alimentés indépendamment de la relation qu'entretient la Haute-Savoie avec la Suisse. La hausse des prix du logement ne s'explique pas seulement par la proximité de Genève, mais aussi par la qualité du cadre de vie dans le département.

Genève et la Haute-Savoie sont complémentaires. Il est vain de vouloir les opposer ou de nier leurs intérêts de développement communs. Ce qui a été vrai dans le passé (construction de l'aéroport à cheval sur la frontière par exemple) se confirme aujourd'hui. Les élus de part et d'autre de la frontière l'ont compris. Ils organisent de plus en plus de réflexions croisées et, malgré les difficultés juridiques, commencent à structurer une gouvernance de la grande agglomération genevoise. Les projets développés à Annemasse autour du CEVA et de l'Etoile Annemasse-Genève, ou encore dans le cadre de l'agglomération franco-valdo-genevoise en sont un signe fort.